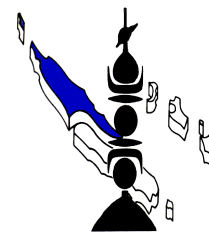


## Chef du bureau exploitation

Référence : 3134-23-1336/SR du 25/08/2023

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Technicien 1<sup>er</sup>,  
2<sup>ème</sup> grade / équipement

Direction : de l'Aménagement et du Foncier (DAF)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur  
titre <sup>(1)</sup> : au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Canala

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 25 août 2023

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : Vendredi 22 septembre 2023

### Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, infrastructures routières, ports, aérodromes, aménagement hydraulique, constructions publiques. Elle compte un effectif de 168 agents répartis dans 4 pôles : Aménagement durable, Mobilité, patrimoine immobilier, exploitation et ressources. Elle s'est engagée dans une démarche de projet de service et de modernisation de son action afin d'accompagner l'important développement de la province-nord. La subdivision de Canala est composée de 22 agents répartis dans les secteurs de Canala et de Waa wi Luu (Houailou). Sa zone d'intervention comprend les communes de Canala, Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Waa wi Luu (Houailou).

**Emploi RESPNC :** Conducteur de travaux en infrastructures

**Missions :** Placée sous l'autorité du chef de la subdivision de Canala, la personne retenue aura pour mission, d'assurer l'entretien du réseau routier relevant de la subdivision de Canala. Il a en charge la gestion du domaine public routier provincial, l'organisation et le contrôle des activités des équipes d'exploitation routière du bureau exploitation routière de Canala, l'organisation et le contrôle des travaux routiers confiés aux entreprises privées et l'organisation des activités d'entretien du parc matériel.

**Activités principales :**

**La personne retenue aura notamment en charge :**

- L'encadrement du personnel chargé de l'entretien routier et du mécanicien chargé de l'entretien des véhicules et des engins ;
- L'organisation hebdomadaire des travaux d'entretien routier confiés à l'équipe du secteur de Canala ;
- La programmation des travaux d'entretien routier à échéance trimestrielle et annuelle ;
- Le contrôle des travaux d'entretien routier, la gestion des approvisionnements de matériaux nécessaires confiés à l'équipe du secteur de Canala ;
- Le contrôle de la signalisation routière sur chantier ;
- La consultation des entreprises, surveillance et réception des travaux externalisés ;
- La gestion du matériel et du parc d'engins de chantier du secteur de Canala ;
- La rédaction de rapports mensuels d'activités ;
- La coordination des activités de l'atelier mécanique avec la programmation et l'organisation du travail d'entretien mécanique des engins de chantier
- Le suivi et la gestion administrative de l'entretien des engins et des véhicules ;
- La surveillance du réseau routier ;
- L'encadrement (en collaboration avec le chef du bureau d'exploitation de Waa wi Lu (Houailou) ) des activités du magasinier ;

- la participation à l'instruction des demandes de circulation routière ;
  - Le contrôle des travaux de réseaux par les concessionnaires dans l'emprise publique ;
  - L'organisation des interventions d'urgence pour le rétablissement de la circulation suites aux intempéries, des événements cycloniques ou Tsunami.
  - La participation à l'instruction des demandes de transport exceptionnel et les demandes d'autorisation de voirie
- Activités secondaires :**
- La gestion des équipements, des bâtiments et des installations de la subdivision de Canala
  - L'entretien de l'aérodrome de Canala

**Caractéristiques particulières de l'emploi :**

Déplacements fréquents sur la zone géographique des communes de Canala, Kouaoua, Houaïlou et Koné. Possibilités d'intervention sur les autres zones d'intervention de la direction.

**Profil du candidat**

**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Baccalauréat minimum dans le domaine ou équivalent ;
- Connaissance des procédures générale de commande publique ;
- Connaissances des techniques dans le domaine routier, terrassement et ouvrage d'art ;
- Connaissance des techniques de management
- Connaissance en entretien routier ;
- Connaissances en calcul de métré ;
- Connaissance des techniques de base du bâtiment tous corps d'état ;
- Connaissance des bases réglementaires connexes (urbanisme, ICPE, hygiène, sécurité, ERP, amiante...) ;
- Connaissance du logiciel Autocad ;
- Notion en droit de la construction (responsabilités, assurances...) ;
- Notion des principes de la comptabilité publique ;
- Notion des procédures administratives ;
- Notion sur l'organisation politique et administrative de la Nouvelle-Calédonie.
- Être titulaire du permis B.

**Savoir-faire :**

- Estimer et quantifier les travaux d'entretien des infrastructures et réseaux,
- Rédaction des documents administratifs simples ;
- Etablir les bilans journaliers, des rapports, des comptes rendus ;
- Contrôler les travaux et leur conformité avec les règles de l'art ;
- Organiser le travail et de manager les équipes ;
- Aptitude éprouvée à l'exercice de l'autorité ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Pack office) ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Prévenir et gérer les conflits.
- Savoir réaliser des entretiens annuels d'échange
- expérience de 5 ans à un poste similaire est souhaitée

**Comportement professionnel :**

- Qualité relationnelle, goût du travail en équipe ;
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités, sens de la rigueur, sens du service public ;
- Savoir gérer la pression et le stress

- Sens du respect de la hiérarchie, sens de la confidentialité ;
- Autonomie ;

**Contact et informations  
complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur, TOUSSI Jean-Philippe, chef de la subdivision de Canala** - Tél : 42.31.06/ mail : jp.toussi@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord ([www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : [drh.emplois@province-nord.nc](mailto:drh.emplois@province-nord.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***